CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E153250** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 29/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/11/2015

Raison sociale : CURIOT DAVID

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 16/12/2023

Capital : 0

235 ROUTE DE SAINT-ROMAIN-LACHALM
42660 MARLHES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM SAINT ETIENNE 814745170 00013

Siret : 814 745 170 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 1101837

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H09967W8632000/003 176641/7

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H09967W8632000/003 176641/7

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 06 62 41 86 55 **Fax :**

Portable : 06 62 41 86 55

Responsabilité légale :
CURIOT DAVID CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : dccuriot@orange.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 338 489 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	1	22/09/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	1	22/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2026 14:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E153250** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE **29/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/11/2015
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 16/12/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **814 745 170 00013**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 1101837

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H09967W8632000/003 176641/7

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H09967W8632000/003 176641/7

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **CURIOT DAVID**

235 ROUTE DE SAINT-ROMAIN-LACHALM
42660 MARLHES

Téléphone : 06 62 41 86 55 **Fax :**
Portable : 06 62 41 86 55

Site Internet :
E-mail : dccuriot@orange.fr

Responsabilité légale :
CURIOT DAVID CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	22/09/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/09/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2026 14:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.